



Fédération - Association Nationale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs

Fondée en 1948, Reconnue d'utilité publique (Décret du 17 octobre 1975), Fondateur de l'Hôpital de jour G. Vacola (1984)

Le mot du Président

Le **nouveau site** de la Fédération est opérationnel : vous y trouverez une mine d'informations sur l'actualité surdité, sur nos dossiers, et notre réseau. Connectez-vous sur www.anpeda.fr, et faites de cet outil un instrument de communication efficace : enrichissez-le, donnez-nous votre avis, signalez-nous vos initiatives, difficultés, solutions et toutes infos utiles concernant votre association, ville ou région. Que tout le monde en profite !

Et donnez à votre association les liens et la page qui lui sont d'ores et déjà réservés sur ce site.

Dans cette LLA, une page est dédiée à l'**URAPEDA Bourgogne et Franche-Comté**, dans un dossier que nous voulons pérenniser, à chaque Lettre, en la consacrant à une association de notre réseau.

L'ANPEDA est aussi sur **Facebook** ! A en juger déjà par la richesse des échanges et des liens, l'initiative était nécessaire. Allez voir, les amis !

Dans les infos nationales de cette LLA, un rappel de la position de la Fédération sur le **dépistage précoce de la surdité**, après le vote qui vient juste d'avoir lieu à l'Assemblée le 7 juillet dernier, adoptant une version de loi bien en-deçà de nos demandes...

Vous trouverez aussi des liens sur la convenue **Conférence nationale sur le handicap**, ainsi que sur le riche **Colloque** de restitution des 2 800 réponses de la grande enquête dont a été partie prenante l'ANPEDA sur la **détresse psychologique**.

Je vous invite enfin à répondre à deux autres enquêtes inédites et novatrices : celle de **Droit au Savoir** sur le vécu des étudiants en situation de handicap, et celle du **Baromètre Santé Sourds et Malentendants**, à l'initiative de l'INPES. A vos ordis...

Enfin une nouvelle attendue, à retenir : la mise en service, en septembre 2011, du **numéro national d'urgence 114** qui permettra à tous les sourds et malentendants de se signaler, où qu'ils soient, par fax ou SMS... Enfin.

Didier VOÏTA,
Président de l'ANPEDA

Calendrier CA et AG 2011-2012

Prochains Conseil d'Administration :

- samedi 24 septembre 2011
- samedi 26 novembre 2011
- samedi 28 janvier 2012
- samedi 24 mars 2012

Prochaine Assemblée Générale ordinaire :

- samedi 12 mai 2012

Dans ce numéro

Le mot du Président	1
Actualités nationales	2
Mieux connaître notre réseau	3
Des Infos ...	4

Nouveau site de la Fédération ANPEDA !

Retrouvez l'actualité de la Fédération, du réseau ANPEDA et l'infos surdité sur www.anpeda.fr

L'Assemblée Générale ordinaire de la Fédération s'est tenue le samedi 28 juin 2011.

Vote à l'unanimité des rapports : bilan financier par M. BARDET, commissaire au compte ; bilan financier par Jean-Yves HINARD, trésorier de la Fédération ; rapport moral et d'activités par Didier VOÏTA, Président.

Le rapport d'activités de chacun des groupes de travail a été ensuite présenté et commenté par leurs auteurs.

Le thème choisi portait sur l'accessibilité par les nouvelles technologies pour la vie professionnelle et sociale des personnes sourdes.

Le compte-rendu de l'AG est disponible à la demande à contact@anpeda.fr

Composition du nouveau Conseil d'Administration

Président : Didier VOÏTA

Président ARIES, Vice président Droit au Savoir, Administrateur UNISDA, Membre titulaire CNCPPH

Vice-président : Jean-Louis BOSC

Administrateur UNISDA

Vice-président : André CUENCA

Représentant FEPEDA (Europe)

Vice-président : Didier DAVID

Président de l'ADPEDA 31, Administrateur UNISDA, CLAPEAHA, Hôpital de Jour G. Vacola

Trésorier : Jean-Yves HINARD

APEDA 77 Administrateur UNISDA, Hôpital de Jour G. Vacola

Trésorier adjoint : Jacques LEVEQUE

Secrétaire : Pascal SEGUIN

Président de l'URAPEDA Bourgogne et Franche-Comté

Secrétaire adjoint : Gérald SCHLESSER

Président URAPEDA Lorraine Alsace

Jean-Paul FAUR

Vice président ALPC, Administrateur UNISDA

Hervé KNOERY

Trésorier de l'ARIES

Jean-Marc KRUS

Assurances implants et appareils auditifs / MDPH, CDAPH, Président de l'ADEPEDA 02, membre du CLAPEAHA, membre suppléant CNCPPH, Hôpital de Jour Georges Vacola

Yvette LEVEQUE

Comité d'Entente, Membre de l'UNAF, Membre de l'ARPADA

Pierre MABIRE

ADPEDA Indre et Loire

Toutes les informations sur la Fédération sur :

<http://www.anpeda.fr/lafederation/quisommesnous>

La position de l'ANPEDA concernant le dépistage précoce (extrait)

Lors de la préparation de la loi sur le dépistage précoce, la Fédération ANPEDA a été auditionnée 2 fois par les députés rapporteurs de la loi :

- avec l'UNISDA, pour exprimer le socle des positions communes des 8 associations partenaires ;

- puis, seule, pour préciser les points auxquels les parents et les familles sont attachés, dans le débat intervenant à la veille du vote prévu le 12 avril 2011 par les députés.

La Fédération ANPEDA a pu ainsi exposer la position des parents d'enfants sourds et déficients auditifs, reposant sur trois principes essentiels :

1. concilier la mise en place de cette mesure de santé publique avec l'exercice de la liberté des parents

2. le refus de toute « filiérization »

3. l'accompagnement en amont et en aval du dépistage.

Retrouvez notre communiqué complet sur notre site www.anpeda.fr

Colloque de restitution de l'UNISDA du 20 mai 2011 sur la Détresse psychologique

Organisée par l'UNISDA, cette restitution a eu lieu à Paris - Mairie du 9e - le vendredi 20 mai 2011.

L'accessibilité du lieu était assurée (LSF – vélotypie – boucle magnétique).

Le colloque a permis de présenter les points clefs mis en avant par les premières analyses des résultats de l'enquête sur la détresse psychologique des publics sourds et acouphéniques et de débattre, lors de tables-rondes, sur les actions (actuelles et à venir) pour identifier cette situation, l'accompagner et la prévenir, de manière adaptée.

Colloque parrainé par :

Mme Marie-Anne MONTCHAMP, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale, M. Patrick GOHET, Président du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPPH).

Retrouvez le dossier complet sur le site de l'UNISDA « suite au colloque de restitution de l'UNISDA du 20 mai 2011 sur la Détresse psychologique » www.unisda.org/spip.php?article402



La Fédération ANPEDA souhaite désormais consacrer une page de sa Lettre pour présenter les associations et unions régionales faisant partie de son réseau.

Le 28 mai dernier, nous avons été accueillis à Dijon par l'**Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs (URAPEDA) de Bourgogne et Franche Comté** pour notre Assemblée générale ordinaire.

Dans ce contexte, la rencontre avec Pascal SEGUIN, Président de l'**URAPEDA** et Marie-Laure FAVEAU, Directrice de l'**URAPEDA**, nous a donné l'occasion d'échanger, de mieux comprendre son fonctionnement et l'envie de démarrer notre présentation du réseau par cette association :

L'URAPEDA de Bourgogne et Franche Comté est une association de loi 1901. Elle a été créée en 1995, elle a reconnue d'intérêt général en 2007.

Elle regroupe les associations départementales de parents d'enfants déficients auditifs de Bourgogne et de Franche-Comté et elle est affiliée à la Fédération ANPEDA.

L'**URAPEDA** a pour objet de faciliter l'intégration des personnes sourdes et malentendantes en milieu ordinaire par le biais de la compensation langagière.

Elle s'engage à œuvrer pour le respect de l'autonomie des personnes, le droit à l'égalité des chances, la non discrimination, le respect du choix du mode de communication, la prise en compte individuelle de la personne et de son projet.

L'**URAPEDA** intervient sur le plan de la **compensation langagière uniquement**.

La compensation langagière se fonde sur le mode de communication privilégié de la personne sourde ou malentendante, quels que soient son âge, son projet, sa surdité, son niveau de formation...

Elle se met en œuvre tout au long de la vie, de façon plus ou moins soutenue, selon les interactions de la personne sourde avec son environnement socioculturel, professionnel, ...

Toutes les interventions sont réalisées en partenariat avec les professionnels compétents.

Les Services proposés par l'URAPEDA Bourgogne et Franche Comté :

- Un pôle étudiants,
- Un dispositif emploi formation,
- Des prestations aux entreprises,
- Un partenariat avec les MDPH
- L'interprétariat.
- Et depuis mars 2011, l'**URAPEDA Bourgogne et Franche-Comté** a mis en service une plateforme de communication à distance qui permet aux personnes sourdes ou malentendantes de fluidifier leurs communications au sein de l'entreprise.

Et pour conclure, ce dispositif est à la disposition des personnes handicapées par la surdité qui peuvent solliciter des interventions de compensation langagière quels que soient la situation, le projet, le besoin au regard de l'interaction entre la personne sourde et la société.

Contactez l'URAPEDA Bourgogne et Franche-Comté

15, rue Renoir - 21000 DIJON

Tél : 03 80 30 66 21 / Fax : 03 80 30 66 22 / urapeda.bo.fc@wanadoo.fr et sur [Facebook](#)

Et aussi...

L'ARPADA a fêté ses 30 ans le 5 mars 2011 lors de son assemblée générale annuelle. Son dernier bulletin d'informations paru en juin est entièrement consacré au thème de la conférence qu'elle a organisée en mars dernier sur « **les parcours scolaires. Modes d'emploi et application de la loi de février 2005** ».

L'URAPEDA Lorraine Alsace a inauguré sa plateforme de communication à distance le 24 juin 2011.

La FEPEDA organise ses rencontres familiales en Finlande du 2-7 août 2011 sur le thème « **Etre un enfant ou un jeune ayant une déficience auditive en Europe en 2011** ». Voir le programme sur www.anpeda.fr

La Fédération ANPEDA a participé...

- Au **Colloque de restitution de l'enquête nationale sur la détresse psychologique** des personnes sourdes, malentendantes, devenues sourdes et/ou acouphénique de l'UNISDA qui s'est tenue à Paris le 20 mai dernier. Didier VOÏTA est intervenu à la table ronde : « Identifier la détresse psychologique des publics sourds et acouphéniques ». Sa communication est disponible sur simple demande au siège de la Fédération. Le dossier de presse est à télécharger sur notre site www.anpeda.fr.
- A la deuxième **Conférence Nationale du Handicap** du 8 juin dernier comme invité institutionnel. Lien vers le dossier de presse, les vidéos sur www.anpeda.fr

Enquêtes

- **Droit au Savoir**, association partenaire de l'ANPEDA, lance une grande enquête nationale, inédite sur « le vécu et le ressenti des conditions de vie et d'études des jeunes en situation de handicap », elle s'adresse aux élèves de plus de seize ans et aux étudiants.

Questionnaire sur internet et accueil en LSF.

La clôture est fixée au 15 septembre 2011.

- **L'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)** lance « l'Enquête Baromètre Santé Sourds et Malentendants » (BSSM).

Première enquête sur la santé des personnes sourdes, malentendantes ou ayant des troubles de l'audition, elle doit permettre de mesurer des indicateurs clés sur leurs opinions, perceptions et attitudes sur leur santé.

Le questionnaire est en ligne sur internet et peut être rempli en version écrite et en LSF.

Elle se clôture en décembre 2011.

Pour participer à ces 2 enquêtes, rendez-vous sur notre site www.anpeda.fr, rubrique > VOUS INFORMER/ENQUÊTES

Préparation de la rentrée 2011

La Circulaire du Ministère de l'Education Nationale préparant la rentrée, définit les axes de la politique éducative, les priorités et les grands enjeux de l'année scolaire 2011-2012.

En matière de scolarisation des élèves handicapés, le ministère se cale sur des objectifs très généraux développés dans le point 1-4 : « La scolarisation des élèves en situation de handicap et la personnalisation des parcours de formation » :

www.education.gouv.fr/cid55941/mene1111098c.html

Préparer sa rentrée dans le supérieur

Deux démarches sont à effectuer, l'une auprès de la MDPH, l'autre auprès de votre futur établissement. Ces démarches sont décrites sur le site de Droit au Savoir, www.droitausavoir.asso.fr/ rubrique > Se former, étudier

Quelques brèves...

- Lancement en septembre d'un **numéro d'urgence, le 114** pour sourds et malentendants + **sur notre site**

- Le rapport Paul BLANC sur la « Scolarisation des enfants handicapés » a été rendu public en juin 2011. Il est téléchargeable sur www.anpeda.fr, rubrique > VOUS INFORMER/SCOLARISATION

Culture & loisirs accessibles (extrait)

- Pornichet / 16e édition du Festival "Renc'Arts" du 19 juillet au 18 août 2011
- Douarnenez / 34e Festival de cinéma de Douarnenez du vendredi 19 août au samedi 27 août 2011.
- Paris / Liste des musées de Paris proposant des activités en LSF ou lecture labiale sur demande Plus d'événements sur www.anpeda.fr/infos/18

Encore plus d'informations...

Abonnez vous à la newsletter ANPEDA en vous inscrivant sur notre site et retrouvez nous sur [Facebook!](https://www.facebook.com/anpeda)

Lettre d'Information des adhérents de la Fédération

Dir. de publication : D. VOÏTA

Secr. de rédaction : E. ETIENNE / V. FAVA-NATALI

Pour recevoir cette lettre sous format électronique,

merci d'écrire à : contact@anpeda.fr